

## CONCERTATION CONTINUE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

### Compte-rendu de la réunion publique sur les marchés à venir pour Forge+ du 21 avril 2026 au Creusot

La réunion a duré 1h30. Elle a réuni environ 52 participants.

Intervenants :

- Charles LANDRE, maire du Creusot
- Jean-François JAUNET, vice-président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) en charge de la coordination des politiques communautaires, de l'attractivité économique et de la transition écologique, et maire de Gênelard
- Cyrille POLITI, vice-président de la CUCM en charge du développement économique, de l'enseignement supérieur, de l'innovation et des relations internationales, et maire de Blanzay
- Philippe ROUBALLAY, président de la délégation de Saône-et-Loire de la chambre de commerce et d'industrie Côte-d'Or – Saône-et-Loire
- Sébastien MARTOIA, directeur de Framatome Le Creusot
- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Morgane BLETTERY, responsable des achats du site Framatome du Creusot
- Marion FURY, garante de la concertation continue

Animation :

- Claire MAUDUIT, bureau d'études SYSTRA

#### Déroulé de la réunion publique :

1. Introduction de la réunion et mot d'accueil de la CUCM et de la CCI
2. Rappel du projet et du cadre de la concertation continue, suivi d'un temps d'échanges avec la salle

3. Présentation des prochains marchés sur Forge+, suivi d'un temps d'échanges avec la salle
4. Conclusion
  - Point sur les prochaines rencontres
  - Clôture de la réunion

## **Synthèse de la réunion**

### ***Le projet Forge+ et le cadre de la concertation continue***

*Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire, dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, la construction de nouveaux EPR2 et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère. La localisation du Creusot est jugée privilégiée en raison de la présence de la forge historique, de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel) et de l'écosystème régional.*

*La concertation préalable s'est déroulée entre mai et juillet 2025. La concertation continue se déroulera quant à elle jusqu'en 2027 et prévoit notamment 3 réunions publiques, 2 visites de la forge à destination d'étudiants et 3 ateliers thématiques. En parallèle, le site internet [concertation.forgeplus.fr](https://concertation.forgeplus.fr) sera mis à jour, et le dépôt d'avis/questions et de cahiers d'acteurs ainsi que l'organisation de débats autoportés sont encore possibles.*

### ***Temps d'échanges avec le public***

*Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cette réunion publique. Les principaux points abordés par le public concernaient le nombre de sous-traitants prévus, le plan de recrutement et la formation des salariés, le risque de captage des salariés des PME par Framatome, le processus d'appel d'offres ainsi que les services publics envisagés pour accueillir les nouveaux salariés.*

### ***Les marchés à venir sur Forge+***

*Bien que les appels d'offres de Framatome ne soient pas soumis aux codes des marchés publics, tous les acheteurs ont l'obligation de suivre une formation éthique et conformité. Plusieurs appels d'offres ont été lancés pour la construction des bâtiments et infrastructures ainsi que pour les équipements.*

*En phase d'exploitation, plusieurs activités sont concernées par des contrats en Bourgogne-Franche-Comté (partenariats industriels et contrats de sous-traitance) notamment pour l'approvisionnement de métal liquide et de lingots, la chaudronnerie, les services de maintenance ou encore l'entretien des bâtiments.*

*Au-delà de la politique sécurité pour les marchés de travaux, Framatome accorde une importance notable aux retombées économiques sur le territoire et aux aspects de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).*

*Une journée d'échanges avec les fournisseurs sera organisée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2026 au centre de formation du Creusot.*

### ***Prochaines étapes***

Une réunion dédiée à la formation et au recrutement aura le 21 mai 2026 (informations sur le site internet [Concertation Forge+ : Concertation continue](#)).

## Introduction de la réunion

---

*NB* : Le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : <https://concertation.forgeplus.fr>

**Jean-François JAUNET, CUCM**, salue les participants et indique représenter Isabelle Louis, la présidente de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau, qui n'a pas pu se rendre disponible pour cette réunion.

Il souligne l'importance du projet de Framatome pour le territoire. Il souligne notamment l'intérêt du projet Forge+ pour la transition et l'indépendance énergétiques de la France.

Il rappelle que l'achat de pétrole crée un déficit budgétaire extrêmement important pour la France. Ainsi, la transition et l'autonomie énergétiques de la France via ce projet permettraient de réduire ce déficit et favoriser le développement économique du territoire, notamment celui de la CUCM.

**Cyrille POLITI, CUCM**, souligne que le projet Forge+ est un beau projet d'envergure mondiale mais que les investissements ne suffisent pas à eux seuls. Trouver un vivier de personnel qualifié est essentiel, que ce soit parmi les habitants du territoire, les personnes sans emploi, ou des personnes venant d'autres territoires.

Cyrille POLITI ajoute qu'il se tient à ce titre disponible pour rencontrer les secteurs économiques et le secteur de la formation pour faire fonctionner au mieux le territoire.

**Philippe ROUBALLAY, CCI**, rappelle que Forge+ est un projet industriel majeur, d'avenir économique, industriel, mais aussi humain pour le territoire.

Le projet représente 579 millions d'euros d'investissement et s'inscrit dans une dynamique de réindustrialisation, de transition énergétique, et de souveraineté.

L'objectif de la chambre de commerce et d'industrie est d'actionner ses réseaux pour que le projet puisse profiter au territoire. A ce titre, la concertation continue est essentielle pour maintenir le lien entre le projet et les acteurs locaux.

Philippe ROUBALLAY rappelle que la CCI a mis en place la plateforme CCI Business Bourgogne-Franche-Comté et souhaite y recourir dans le cadre du projet de Framatome. A l'origine, cette plateforme a été créée dans le but de trouver les spécialités nécessaires autour du site de la centrale de Penly. L'outil est ouvert à toute entreprise et l'inscription est entièrement gratuite.

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, salue les participants et rappelle que Framatome se situe dans la phase de concertation continue permettant d'échanger sur un certain nombre de thématiques associées au projet.

**Claire MAUDUIT, animatrice**, explique que la présente réunion s'inscrit dans la démarche de concertation continue sur le projet Forge+ et est dédiée au sujet des marchés économiques.

Elle réalise un rapide sondage à main levée parmi le public : la majeure partie des participants ont déjà participé à une réunion de concertation sur le projet Forge+.

Elle présente les intervenants présents en tribune et rappelle la présence de Marion FURY, garante de la concertation continue désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle présente ensuite le déroulé de la réunion.

## Rappel du projet et du cadre de la concertation continue

### Intervention de la CNDP

**Marion FURY, garante de la concertation**, rappelle que la CNDP est une institution indépendante qui vise à garantir le droit à l'information et à la participation du public pour tout projet ayant un impact sur l'environnement.

Elle rappelle les valeurs portées par la CNDP :

- L'indépendance ; La CNDP est indépendante du maître d'ouvrage et des parties prenantes du projet.
- La neutralité ; La CNDP n'a pas d'avis propre à défendre et ne se positionne pas en faveur ou en défaveur du projet.
- La transparence vis-à-vis des actions menées dans le cadre de la concertation.
- L'argumentation des observations.
- L'égalité de traitement ; Toute contribution a le même poids.
- L'inclusion ; La CNDP va à la rencontre de tous les publics.

Elle explique que la concertation préalable menée par Framatome a permis de questionner l'opportunité du projet. Un bilan a ainsi été rendu par les garants et un rapport de décision par le maître d'ouvrage, comportant les enseignements tirés de la concertation préalable et les suites à donner au projet. Tous les documents sont accessibles en ligne sur le site de la CNDP et sur le site dédié au projet ([concertation.forgeplus.fr](https://concertation.forgeplus.fr)).

Framatome ayant décidé la poursuite du projet, une concertation continue est déployée, dont l'objectif est de continuer à informer le public de toutes les évolutions du projet, sous l'égide de la garante.

Marion FURY présente les enjeux identifiés sur la thématique d'accès au marché de synergie territoriale lors de la concertation préalable :

- La complexité des procédures administratives
- Les exigences élevées de ce marché
- Un risque d'exclusion des entreprises locales des marchés
- Un besoin d'informations sur la sélection et le contrôle des entreprises choisies

Les attentes principales identifiées sont ainsi :

- Favoriser la connaissance et l'accès des entreprises locales aux marchés
- Simplifier les démarches lorsque cela est possible
- Mieux accompagner les acteurs locaux
- Avoir des retombées économiques visibles sur le territoire

Elle rappelle la possibilité de participer à la concertation à travers différents événements organisés tout au long de l'année 2026, mais également en organisant des débats autoportés sur des thématiques spécifiques ou sur l'opportunité du projet. Elle ajoute la possibilité de participer en ligne en déposant des questions et des avis, ou en rédigeant des cahiers d'acteurs.

### Intervention de Framatome

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que le projet Forge+ émerge dans un contexte où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la neutralité carbone recherchée à horizon 2050 par la plupart des pays – dont la France.

A ce titre, Framatome doit augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'assurer le développement de son parc nucléaire et se positionner face à la demande internationale sans recourir à de la sous-traitance étrangère. L'objectif du projet Forge+ est ainsi de produire l'intégralité des pièces nécessaires, y compris celles qui sont aujourd'hui sous-traitées à l'étranger, et de maintenir la production pour la défense nationale et les petits réacteurs en cours de développement (SMR).

Le nouvel atelier prévu serait situé sur le site de 10 hectares du « Feu de verse », entre l'avenue de la Paix et l'avenue Gaston-Bachelard. Il ajoute que le site retenu est idéalement placé, à proximité des autres ateliers de Framatome, de la voie ferrée et des partenaires industriels de Framatome (Industeel).

Le projet comprend un ensemble de halles de 30 000 à 40 000 m<sup>2</sup>, composées principalement d'une presse, de fours et d'équipements d'usinage. Au total, pour répondre aux besoins de Forge+, les besoins en termes de recrutement et de formation représentent 190 à 240 personnes. Le projet Forge+ nécessiterait également un raccordement électrique spécifique.

Le fuseau de moindre impact pour le passage de la ligne a été validé fin 2025 et représente une liaison souterraine à 225 000 volts d'environ 10 km entre le site de Framatome et le poste électrique d'Henri-Paul.

Aujourd'hui, Framatome finalise ses appels d'offres pour le marché de travaux et le choix des équipements (presse, fours et machines d'usinage).

L'objectif est ensuite de déposer les demandes d'autorisations d'ici la fin d'année ou début 2027. Ensuite, viendra l'enquête publique pour des premiers travaux prévus à horizon 2028.

La ligne RTE sera installée pour début d'année 2029 avec l'objectif de mettre en service les équipements en 2030 et d'entrer au niveau de production industrielle à horizon 2032.

## Temps d'échanges avec la salle

**Claire MAUDUIT, animatrice**, propose d'ouvrir le premier temps d'échanges avec le public. Elle indique qu'elle prendra les questions par série de trois questions avant de redonner la parole aux intervenants présents en tribune pour y apporter des réponses. Elle invite le public et les intervenants à être concis et directs dans leurs interventions pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer.

**Une participante** souhaite savoir si une maquette de l'usine est disponible.

**Philippe ROUBALLAY, CCI**, demande combien il y aura de sous-traitants dans la phase d'exploitation.

**Jérôme DEGUEURCE, président de CLEIA**, s'interroge sur le planning et le statut du projet. Il demande où en est Framatome concernant la faisabilité du projet et si les échéances électorales de 2027 peuvent avoir un impact sur celui-ci.

- **Sur la présence d'une maquette de l'usine**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que la création d'une maquette fait partie des enseignements tirés de la concertation préalable. L'appel d'offres sur le marché de travaux en cours fait l'objet de projets de maquettes. Toutefois, pour des questions de confidentialité, Framatome ne peut pas les partager avant d'avoir choisi le lauréat.

Un atelier y sera notamment dédié et des ajustements seront encore possibles si nécessaires.

- **Sur le nombre de sous-traitants prévus**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que pour la phase de construction, Framatome a choisi de ne pas recourir à un maître d'œuvre unique. Il y aura donc une entreprise de construction et les équipements principaux seront confiés à différents équipementiers (environ 10 à 20 grosses entreprises).

**Morgane BLETTERY, Framatome**, ajoute que concernant la phase d'exploitation, Framatome ne connaît pas le nombre exact de sous-traitants. Toutefois, il y a plusieurs catégories de métiers pour lesquelles Framatome fait appel à de la sous-traitance, ce qui donne une idée.

Sur la phase projet, Framatome pourra annoncer des chiffres par rapport aux personnes présentes sur le site.

- **Sur la faisabilité du projet par rapport aux élections de 2027**

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que des instances de gouvernance existent dans le groupe EDF et que le dossier de faisabilité sera présenté au courant de l'été.

Quant aux élections, il rappelle que l'énergie nucléaire est vue comme une énergie d'avenir. Les besoins existent bel et bien (électrification des procédés, des habitations, des voitures, création de data centers...). Au-delà des choix politiques, les choix industriels devraient donc se confirmer.

**Jean-Luc MERCIER, membre de l'Union départementale CGT**, demande si Framatome travaille aussi avec les services publics, les centres de formation ou encore les écoles. Il rappelle que pour attirer de nouveaux talents au Creusot, il faut que les conjoints des salariés puissent trouver un emploi sur le territoire et disposer de services publics, en particulier d'écoles.

Il souhaite savoir comment la mairie du Creusot et la CUCM comptent anticiper l'accueil de 200 familles supplémentaires.

- **Sur les services publics**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que Framatome travaille beaucoup sur le volet de la formation et s'est rapprochée d'un certain nombre d'organismes dès la phase de concertation préalable tels que le lycée Léon Blum et d'autres lycées sur Chalon. Ce travail se poursuit pour développer un certain nombre de métiers et répondre aux besoins humains de Framatome, sans pour autant déstabiliser le marché.

Framatome développe aussi des écoles spécifiques et se trouve actuellement en phase de réalisation des travaux pour la construction d'une école d'usinage en interne.

Toutefois, Framatome ne se substitue pas aux politiques publiques et peut uniquement donner de la visibilité sur les besoins requis.

**Marion FURY, garante de la concertation**, ajoute que ces questions ont été posées plusieurs fois lors de la concertation préalable. Les garants ont mis en évidence des attentes liées aux compétences détenues par les collectivités. Elle invite les nouveaux élus à prendre connaissance des enseignements de la concertation préalable liés à leurs compétences, notamment sur les questions d'attractivité du territoire et de services publics.

**Charles LANDRE, maire du Creusot**, explique que l'accueil des salariés et de leur famille est une préoccupation majeure de la commune. Il s'agit d'un sujet de développement public à des fins d'attractivité du Creusot et de diversification économique.

Il explique que l'inspection d'académie a annoncé trois nouvelles fermetures de classes au Creusot dues à une baisse de population. En parallèle de cette concertation, la ville organise des concertations avec les conseillers municipaux afin d'organiser une ville dynamique et anticiper l'arrivée potentielle de 200 nouvelles familles au Creusot.

Aujourd'hui, 1300 personnes supplémentaires entrent chaque matin dans l'agglomération creusotine et repartent le soir. La ville du Creusot est engagée pour attirer 200 nouvelles familles, en concertation avec les usines mais également avec l'ensemble des participants aux réunions de concertation.

Il invite le public à se rendre à la mairie pour apporter des suggestions et constats sur les manques existants.

**Lionel DUPARAY, député de la 5<sup>e</sup> circonscription de Saône-et-Loire**, ajoute qu'aux 200 salariés s'ajoutent les prestataires, les intervenants et les intérimaires pouvant venir de plus loin. Par ailleurs, au-delà des services publics, il existe d'autres sujets tels que la mobilité, avec la multiplication des capacités de circulation sur des axes tels que la route Centre-Europe Atlantique (RCEA). Tous les acteurs sont donc mobilisés (commune, EPCI, département, région...).

L'objectif est de pouvoir se projeter sur les typologies de familles à venir, leur nombre, leur âge etc. Ces projections sont aussi importantes pour les bailleurs car l'habitat doit être adapté.

**Un participant, élu**, souligne que lors de précédentes réunions de concertation, Framatome avait indiqué être déjà sur des plans de recrutement et que certains salariés étaient déjà en phase de formation. Il demande un éclaircissement sur ce point.

- **Sur le plan de recrutement et la formation**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que le besoin de recrutement est d'environ 190 à plus de 200 personnes. Cependant, les périodes de formation étant longues et les métiers spécifiques, Framatome se doit d'anticiper au maximum.

A ce titre, une nouvelle équipe doit être mise en place pour commencer à former et préparer les premiers agents.

Par ailleurs, Framatome souhaite former plus d'une dizaine de nouveaux usineurs par an à partir du mois d'octobre.

Ainsi, suivant les métiers, Framatome a déjà une trentaine de recrutements sur les 200 prévus.

Sébastien MARTOIA rappelle qu'entre le début des travaux et la mise en exploitation industrielle, le délai est relativement court. Framatome va donc utiliser les équipements actuels pour former et préparer la suite.

**Un participant, élu**, demande s'il s'agit de salariés appartenant à un bassin déjà existant.

- **Sur la provenance des salariés recrutés**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, précise que les offres sont ouvertes pour les écoles d'usinage.

Pour certains métiers, comme celui de forgeron sur des pièces de grande dimension, il n'existe aujourd'hui pas d'école. Un gros travail reste donc à mener pour créer ses écoles.

Mais pour d'autres métiers, Framatome cherche en effet à recruter ailleurs.

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, précise qu'un atelier sera organisé le 21 mai sur le sujet du recrutement et de la formation. Framatome envisage de s'appuyer sur tous les organismes rencontrés lors de la concertation préalable afin de mettre en place des programmes de recrutement et de formation.

Framatome souhaite accueillir toute personne désirant se reconvertir ou recherchant un emploi, ainsi que des jeunes sortis d'école.

## Présentation des prochains marchés sur Forge+

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, explique que l'atelier sur les retombées économiques organisé lors de la concertation préalable a permis de tirer les enseignements suivants :

- Le Creusot constitue un pôle d'excellence métallurgique et industriel ; le projet Forge+ est une occasion de maintenir cette compétence sur le territoire.
- Le projet Forge+ permet de stimuler l'attractivité et l'innovation.
- L'attente de participation des entreprises locales et de retombées économiques aussi bien en construction qu'en exploitation.

### Présentation de la Supply Chain de Framatome

**Morgane BLETTERY, Framatome**, présente Jérôme MARROCCO-PLUCHE, représentant de la direction Supply Chain de Framatome.

Elle explique que Framatome sélectionne des fournisseurs performants en termes de Responsabilité Sociétale Entreprise (RSE) ainsi que sur les 5 piliers de la performance : Sécurité et Sécurité, Qualité, Coût, Délai, Innovation.

Au niveau de la Supply Chain Framatome-Creusot et au niveau de la Supply Chain Groupe, différentes actions ont été menées en 2025 telle qu'une journée événement fournisseurs qui a réuni une centaine de fournisseurs de la région Bourgogne-Franche-Comté afin d'échanger sur les futurs besoins de la Supply Chain Framatome dans la région. Des réunions et des rencontres spécifiques sur des métiers se sont également déroulées dans les locaux de Lyon. Framatome participe aussi régulièrement aux événements type GIFEN (Groupement des Industriels Français de l'Énergie Nucléaire), Nuclear Valley ou Nuclear Énergy, DGA (Direction Générale de l'Armement) dans la région etc.

Des contrats pluriannuels sont ainsi déjà signés avec des entreprises locales sur différents types de prestations ou d'approvisionnement de matière. A ce titre, Framatome a signé avec la Nuclear Valley une démarche PEON (Projet Excellence Opérationnelle Nucléaire) avec des fournisseurs de la région Bourgogne-Franche-Comté dans l'objectif d'accompagner les fournisseurs locaux.

## Le processus d'appel d'offres de Framatome

**Morgane BLETTERY, Framatome**, rappelle que les appels d'offres de Framatome ne sont pas soumis aux codes des marchés publics. Toutefois, tous les acheteurs ont l'obligation de suivre une formation éthique et conformité.

Le processus d'Appel d'Offres standard repose sur plusieurs étapes :

- Une phase de préparation : Les équipes pilotes identifient les besoins dans le cahier des charges. Les fournisseurs sélectionnés au préalable reçoivent cet appel d'offre et disposent tous des mêmes délais pour y répondre.
- La sélection du fournisseur : Une fois que le fournisseur est sélectionné sur la base d'analyses et de revues techniques et commerciales, la commande est attribuée.
- La phase de négociation et de contractualisation : A l'issue de cette phase, les prestations sont lancées.

Le service achat de Framatome - Le Creusot n'est cependant pas le seul service achat de Framatome en Bourgogne. Les usines de Saint-Marcel et Montbard notamment sont indépendantes pour piloter leurs achats. Les services achats collaborent ensuite pour définir des partenariats communs en fonction des besoins pouvant être mutualisés.

Concernant les volumes d'achat, en 2025, Framatome a acheté approximativement 175 millions d'euros à des fournisseurs de Bourgogne-Franche-Comté.

En 2026, les volumes sont stables avec la continuité des investissements sur les sites industriels.

Au Creusot, environ 40 millions d'euros ont été engagés sur la région auprès de fournisseurs locaux. Les principales dépenses concernent l'électricité, l'électronique, l'instrumentation, les équipements, composants et accessoires mécaniques, les services généraux et les matières premières et produits semi-finis (lingots).

### Les principaux marchés créés par Forge+

**Morgane BLETTERY, Framatome**, explique qu'en phase de construction, il y a deux typologies d'achats :

- Les dépenses liées aux bâtiments : un bâtiment de forge et un bâtiment d'usinage. La main d'œuvre de chantier est estimée à 300 personnes durant la phase la plus active.
- Les dépenses liées aux équipements : presse, four de refusion d'électrodes, fours de forge, fours de traitement thermique, ponts roulants, accessoires de levage, tours verticaux, fraiseuse aléuseuse, scies etc.

En phase d'exploitation, plusieurs activités sont concernées par des contrats en Bourgogne-Franche-Comté :

- Partenariats industriels : approvisionnement métal liquide et lingots, soudage, chaudronnerie, tuyauterie, chalumage, meulage, usinage de petites pièces hors qualité, prestations de contrôle non destructif, moyens de manutention et transport de pièces stockées, emballage.
- Contrats de sous-traitance : entretien de toiture et bâtiments, maintenance moyenne et basse tension, services de maintenance (électrique, télécom, réseau), nettoyage, gardiennage, archivage, plomberie, restaurant d'entreprise, service médical et infirmerie...

À l'issue de la concertation préalable, Framatome s'est engagé à intégrer plusieurs critères dans la sélection de ses fournisseurs.

Framatome est notamment attentif aux aspects de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), notamment aux espaces verts et végétalisés, l'architecture des bâtiments, l'insertion paysagère, la consommation d'eau, les émissions atmosphériques par les fours ou encore la gestion du bruit, des vibrations et des poussières.

Enfin, Framatome accorde une importance particulière aux retombées économiques sur le territoire dans les critères de sélection des fournisseurs.

Morgane BLETTERY ajoute qu'une journée d'échanges avec les fournisseurs sera organisée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2026, au centre de formation du Creusot, dans le cadre des achats d'outillage.

## Temps d'échange avec la salle

**Un participant** indique que le territoire de Belfort profite aussi indirectement du programme PEON. Il indique par ailleurs que l'idée de créer des grappes d'entreprises avait abouti à la création de 9 grappes en novembre 2025. Il demande si cette dynamique se poursuivra.

Il rappelle qu'une filière est souvent structurée autour d'un pôle, qui dans le cas présent, se situe en Saône-et-Loire. Il souligne l'importance de structurer également les PME afin qu'elles puissent répondre aux besoins de Framatome.

Il relève que deux bassins vivent à côté l'un de l'autre : Le Creusot et Chalon. Il s'inquiète des problématiques liées à l'emploi et à l'attractivité entre ces deux pôles. Il demande si une régulation est nécessaire ou si un travail sera mené en commun avec le site de Chalon.

**Une participante** demande si le projet de Framatome aura un impact sur Industeel.

- **Sur le programme PEON et la notion de « grappe d'entreprises »**

**Morgane BLETTERY, Framatome**, explique que le 1<sup>er</sup> programme PEON a été lancé début janvier 2026. Toutes les entreprises se sont rencontrées mais leur organisation avec Nuclear Valley reste relativement indépendante de Framatome.

Par ailleurs, PEON n'a pas intégré uniquement des entreprises de Framatome, mais aussi des usineurs du CEA de Valduc pour aboutir à une collaboration élargie.

**Jérôme MARROCCO-PLUCHE, Framatome**, ajoute que Framatome a eu des sollicitations pour intégrer des entreprises supplémentaires. Il rappelle toutefois qu'il s'agit d'un programme piloté par le GIFEN et que Framatome est uniquement un sponsor.

- **Sur la régulation vis-à-vis du site du Chalon**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, indique qu'un travail commun est mené entre les deux entités sur les enjeux de formation.

Par exemple, l'atelier INOX au Creusot a été initié par des équipes de Saint-Marcel, en collaboration avec des équipes du Creusot.

L'école d'usinage se situe au Creusot mais a vocation à servir la Bourgogne pour compléter le dispositif existant. Pour l'instant, le besoin d'usineurs est concentré au Creusot en raison de l'extension de l'atelier mécanique et de l'arrivée de nouveaux outils.

Par ailleurs, lors de la concertation préalable, des rencontres ont été organisées à la fois sur le territoire de la CUCM et du Grand Chalon afin de prendre en compte les attentes de tous les territoires concernés.

- **Sur l'impact du projet Forge+ sur Industeel**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que la production de lingots par Forge+ interviendra en complément des lingots produits par Industeel qui n'est pas en mesure de produire les plus gros lingots nécessaires à l'activité de la nouvelle forge.

Les perspectives d'approvisionnement auprès d'Industeel vont encore augmenter et Framatome travaille étroitement avec Industeel sur les projections en termes de production. A ce titre, Framatome a renouvelé le contrat avec Industeel pour 10 ans.

**Morgane BLETTY, Framatome**, ajoute que la production des plus gros lingots nécessite l'utilisation de plus petits lingots. Industeel sera donc sollicité pour l'approvisionnement de ces petits lingots.

**Un participant, représentant de Gauthey Industrie**, indique que son entreprise, basée à Autun, est spécialisée en électricité et automatisme industriel.

Il craint que le projet Forge+ fasse perdre des salariés aux PME. Il demande si ce point a été étudié par Framatome.

- **Sur la perte de salariés par les PME**

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, explique que le risque a bien été identifié par Framatome. Il ajoute que l'objectif n'est pas de déstabiliser le bassin du Creusot, mais de pouvoir anticiper le travail sur la formation.

A ce titre, un travail a déjà été établi par Framatome avec l'aide de l'UIMM et d'autres entités pour éviter une déstabilisation du bassin.

**Philippe ROUBALLAY, CCI**, alerte sur l'existence de vases communicants entre les collaborateurs de différentes entreprises.

Il rappelle par ailleurs que toute entreprise volontaire peut participer au club RH sur Le Creusot. Ce dispositif permet de lier les différentes énergies et d'éviter les tensions sur certains postes très attractifs chez Framatome.

Concernant les processus d'appel d'offres, il demande si Framatome entend favoriser la créativité et l'innovation avec une obligation de résultat, en mettant en place une procédure de réflexion, où s'il ne s'agit que de répondre aux appels d'offres déjà organisés.

- **Sur le processus d'appel d'offres**

**Morgane BLETTY, Framatome**, rappelle que Framatome n'est pas soumis au code du marché public et pilote ainsi ses appels d'offres selon ses propres standards et process. Toutefois, concernant l'organisation d'un événement fournisseur sur la partie outillage, l'objectif est de laisser l'opportunité à des entreprises de se présenter et pouvoir les inclure au panel de fournisseurs qui seront sélectionnés.

**Jean-Luc MERCIER, Union départementale CGT**, rappelle que Framatome prévoit la création d'un certain nombre d'emplois. Il demande s'il existe un calendrier précis avec les échéances de chaque type de postes afin de pouvoir anticiper.

• **Sur les types de postes à venir et leur calendrier**

**Morgane BLETTERY, Framatome**, rappelle qu'en phase chantier, il n'y aura pas de recrutements sur les intervenants. Framatome sélectionnera des entreprises qui créeront ensuite leurs équipes et s'organiseront pour livrer les prestations attendues.

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, ajoute que concernant les 200 emplois à créer, le planning se décline sur 3 à 4 ans. Toutefois, les recrutements ne seront pas lissés dans le temps. Certaines séries de recrutement dépendent par exemple des métiers et de la capacité de Framatome à former les salariés. Framatome a donc déjà commencé à recruter les futures équipes qui seront chargées de contribuer à la montée en cadence du site.

## Conclusion

**Marion FURY, garante de la concertation**, rappelle que la prochaine réunion du 21 mai 2026 sera dédiée à la thématique emploi et recrutement et permettra d'apporter davantage d'éléments sur ces sujets. Elle permettra également de partager des inquiétudes et des souhaits pour le territoire, ainsi que de faire des propositions.

Elle indique les modalités d'information et de participation du public :

- Sur le site internet dédié : <https://concertation.forgeplus.fr>
- Avec le dossier de concertation et la synthèse du dossier, les comptes rendus des rencontres et ateliers organisés lors de la concertation préalable
- Lors des temps d'échange organisés sur le territoire
- Dans la presse locale et nationale
- Via les campagnes de communication organisées par le maître d'ouvrage présentant la concertation continue et invitant le public à y prendre part
- En participant aux réunions, ateliers, visites
- En organisant un débat autoporté
- En rédigeant un cahier d'acteur
- En contribuant sur le site internet dans la rubrique « participer »
- En remplissant les fiches contributions distribuées au début de la réunion

Elle remercie les participants pour la qualité des échanges.

**Pascal ENGELVIN, Framatome**, souligne que certaines technologies innovantes ne peuvent pas forcément être achetées dans la région. Il en va de même pour les enjeux

environnementaux. Framatome veille toutefois à favoriser les entreprises locales autant que faire se peut.

**Sébastien MARTOIA, Framatome**, remercie à son tour les participants pour l'ensemble des échanges et la qualité des débats et les invite à participer au prochain rendez-vous.